

H A U T E



## Règlement autorisant l'accès des professionnels aux déchèteries de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge

### Article 1 : Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions d'accueil des usagers professionnels dans les déchèteries de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.

Sont considérés comme usagers professionnels : les entreprises industrielles, PME, PMI, artisans, commerçants, entreprises agricoles, microentreprises, professions libérales, administrations, qui produisent des déchets dans le cadre de leur activité professionnelle et qui souhaitent les déposer en déchèterie.

### Article 2 : Définition des déchets professionnels pouvant être acceptés en déchèterie

- Ferrailles
- Cartons
- Bois
- Déchets assimilés à la collecte sélective
- Déchets verts
- Gravats
- Tout-venant

### Article 3 : Déchèteries concernées

Les déchèteries concernées par le présent règlement sont :

- Déchèterie de Guitinières
- Déchèterie de Montendre
- Déchèterie de Pons
- Déchèterie de Lorignac
- Déchèterie d'Arthenac
- Déchèterie de St Aigulin

La déchèterie de Clérac est une déchèterie privée gérée par SOTRIVAL. Les modalités d'accueil des usagers professionnels sur cette déchèterie ne dépendent donc pas de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.



## Article 4 Déchets interdits

Il est interdit pour les usagers professionnels de déposer en déchèterie les déchets suivants :

- Les déchets dangereux : les pâtes solides inflammables, les emballages vides souillés, les aérosols, les solvants, les produits phytosanitaires et biocides, les filtres à huile, les acides, les bases, les comburants, les déchets radioactifs, les déchets amiantés, les fluides isolants, le silicone et les colles synthétiques, les eaux mazoutées, les suies, les huiles de vidange, les huiles alimentaires
- Les néons et les tubes fluorescents,
- Les PPEFV (produits électriques et électroniques en fin de vie),
- Les déchets d'activités de soins

Les déchets dangereux ou DDS (déchets diffus spécifiques), non acceptés sur les déchèteries, font l'objet d'une prise en charge individuelle avec des contrats spécifiques.

## Article 5 : Modalités d'accueil des usagers professionnels

L'accès technique des professionnels aux déchèteries doit respecter l'ensemble des conditions suivantes :

- a) Respect du rôle du gardien de la déchèterie qui est affecté dans le local technique des déchèteries (Annexe 1)
- b) Respect des horaires d'accès (Annexe 1)

### Article 5-1 : Usagers professionnels de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge

#### a/ Définition

L'accès aux déchèteries est autorisé pour les usagers professionnels ayant un établissement ou leur siège social sur la Communauté de Communes de la Haute Saintonge (CDCHS).

Les usagers professionnels seront référencés par numéro de code client qui leur aura été délivré sur demande écrite auprès de la CDCHS.

L'accès aux déchèteries nécessite un badge. Le premier est remis gratuitement et les suivants seront facturés au tarif de 5 € l'unité.

#### **b/ Déchets non payants**

- Ferrailles
- Cartons
- Bois
- Déchets assimilés à la collecte sélective

Déchèteries autorisées : Toutes  
 Conditions : Gratuit  
 Nature des véhicules autorisées : PTC 3,5 tonnes maximum

## c/ Déchets PAYANTS au volume

- Tout venant
- Déchets verts
- Gravats

Déchèteries autorisées : Toutes

Tarif : 21 € le m3 pour le tout-venant

9 € le m3 pour les déchets verts

5 € le m3 pour les gravats

Nature des véhicules autorisés : PTC 3,5 tonnes maximum

### Article 5-2 : Usagers professionnels hors de la Communauté de Communes de Haute Saintonge

#### a/ Définition

L'accès aux déchèteries est autorisé pour les usagers professionnels ayant un établissement ou leur siège social en dehors de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge (CDCHS).

Les usagers professionnels seront référencés par numéro de code client qui leur aura été délivré sur demande écrite auprès de la CDCHS.

#### b/ Déchets NON PAYANTS

- Ferrailles
- Cartons
- Bois
- Déchets assimilés à la collecte sélective

Déchèteries autorisées : Toutes

Conditions : Gratuit

Nature des véhicules autorisés : PTC 3,5 tonnes maximum

## c/ Déchets PAYANTS au volume

- Tout venant
- Déchets verts
- Gravats

Déchèteries autorisées : Toutes

Tarif : 25 € le m3 pour le tout-venant

14 € le m3 pour les déchets verts

34 € le m3 pour les gravats

Nature des véhicules autorisés : PTC 3,5 tonnes maximum

## **Article 6 : Procédure de dépôts en déchèterie**

Pour chacun des dépôts sur les déchèteries, l'usager professionnel devra suivre la procédure suivante :

Présentation du badge à l'agent d'accueil de la déchèterie  
Vérification des informations

Si dépôt autorisé:  
Contrôle qualité et identification par l'agent d'accueil des déchets à déposer

Si dépôt refusé:  
Prendre contact avec la  
CDCHS  
05.46.48.78.34

Edition du bon de dépôt par l'agent d'accueil indiquant :  
- date / heure/ référence usager professionnel  
- quantités / prix des dépôts

Vérification et signature par l'usager professionnel

Vidage dans les contenants indiqués par l'agent d'accueil

L'agent d'accueil de la déchèterie ou les responsables de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge se réserve le droit de refuser l'usager professionnel en cas de non-respect du présent règlement et/ou du règlement intérieur.

La Communauté de Communes de Haute-Saintonge pourra également interdire définitivement l'accès à l'usager professionnel en cas de non-respect des règlements par lettre recommandée avec accusé de réception.

## **Article 7 : Conditions de paiement**

Les factures seront éditées trimestriellement par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge après comptabilisation des apports grâce aux bons de dépôt et réglées dans les 30 jours à réception de la facture.

## ANNEXE 1

## Horaires d'ouvertures

## Horaires des déchèteries

**Déchèterie d'Arthenac**  
Les font sblanches - 17 520 Arthenac  
Tél / Fax. 05 46 49 79 90

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	Fermé	Fermé
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	Fermé	Fermé
V	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

**Déchèterie de Lorignac**  
Les Terriers des Caves - 17 240 Lorignac  
Tél / Fax. 05 46 70 13 96

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	Fermé	Fermé
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
V	Fermé*	Fermé*
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

**Déchèterie de Guitinières**  
6, rte Pont Richard - 17 500 Guitinières  
Tél / Fax. 05 46 48 32 81

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
V	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

\*Horaires été (du 1/04 au 30/09) : Ouvert le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**Déchèterie de Montendre**  
Z.I du Lézard - 17 130 Montendre  
Tél / Fax. 05 46 49 08 78

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
V	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

**Déchèterie de St-Aigulin**  
La Bécasse - 17 360 St-Aigulin  
Tél / Fax. 05 46 70 43 64

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	Fermé	Fermé
M	Fermé	Fermé
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
V	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

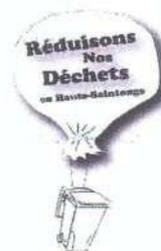
**Déchèterie de Gêrac**  
Le bois rousseau - 17 270 Gêrac  
Tél / Fax. 05 46 04 03 38

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	Fermé	Fermé
M	8 <sup>h30</sup> -12 <sup>h00</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h15</sup>
M	8 <sup>h30</sup> -12 <sup>h00</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h15</sup>
J	8 <sup>h30</sup> -12 <sup>h00</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h15</sup>
V	8 <sup>h30</sup> -12 <sup>h00</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h15</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h30</sup> -18 <sup>h00</sup>
D	Fermé	Fermé

**Déchèterie de Pons**  
Les chauveaux - 17 800 Pons  
Tél / Fax. 05 46 94 18 19

Horaires été & hiver		
	Matin	APM
L	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
M	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
J	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
V	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
S	9 <sup>h00</sup> -12 <sup>h30</sup>	14 <sup>h00</sup> -17 <sup>h30</sup>
D	Fermé	Fermé

**Déchèterie de Baignes :**  
Champ du moulin à vent - 16 360 Touverac  
Tél / Fax. 05 45 79 19 24



Communauté de Communes de la Haute-Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002 - 17 501 JONZAC Cédex

www.haute-saintonge.com - Email : contact@ Haute-saintonge.com  
Tél. 05 46 48 12 11 - Fax. 05 46 48 74 78



## Article 8 : Validité du règlement

Le présent règlement a été validé par le Conseil Communautaire.  
 Son application débutera dès sa signature et pour une durée indéterminée.  
 Toutes modifications du présent règlement devront être validées par le Conseil Communautaire.

Une copie de ce règlement a été envoyée aux représentants des entreprises artisanales, agricoles, commerciales et PME PMI (chambre des métiers, chambre du commerce, chambre de l'agriculture, la CAPEB Charente-Maritime, la Fédération Française du Bâtiment de Charente Maritime, l'Union Départementale des Entreprises Vertes Indépendantes de Charente Maritime)

Fait à Jonzac

Le

- 4 AVR. 2016

**Claude BELOT**

Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge

Communauté de Communes  
 de la Haute - Saintonge  
 7, rue Taillefer - CS 70002  
 17501 JONZAC Cedex

H A U T E



## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize le 25 février, à 16 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 16 février 2016, s'est réuni au Pôle Mécanique à La Genétouze, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, BRAUD Didier, GUIMBERTEAU Chantal, LANDRAUD Daniel, DURET Henri, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, MARCHAIS Michel, ROY Pierre-Noël, MARTINEZ Daniel, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, GEAY Guy, LOUASSIER Michel, SOULARD Roger, MARRAUD Christine, LAMANT Jean Louis, PICHON Jean-Jacques, PASQUET Guy, MAUROY Josette, ANDRE Franck, ARTHAUD Pierre, CARRE Joël, THOMAS Serge, GIRAUDEAU Danielle, MARC Maurice, BOISSELET Claude, POTIER Jean-Philippe, BELOT Claude, BRIERE Christel, THIBAUT Annick, BALOUT Christian, PERRIN Madeleine, CARTRON Jean Pascal, PEYNAUD Claude, MARTY Michel, BOOR Pascal, FOURCADE Edgard, LANDREAU Bernard, GARNIER Evrard, CHAIGNIER Pascal, ESTEVE Claude, ELIE Jean-Jacques, GILLET Daniel, RODEAU Sylvie, LALANDE Bernard, GRUEL Marie, BASTERE François, GUEDRA BASTERE Hélène, MORASSUTTI Nicolas, ROKVAM Brigitte, GUIBERT Serge, GERVREAU Didier, BENOIST-GIRONIERE Cédric, MASERO Michel, RAPITEAU Jean-Michel, MAROLLEAU Dominique, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, LAURENT Daniel, AUPY Marie-Eliane, VINET Monique, TOURNIER Jean-Pierre, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, FRADON Jean-Marie, BROTTTEAU Guy, BERTHELOT Patrick, CHIRON Alain, QUANTIN Brigitte, JULLIEN Jacques, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, BOUCHE Pierre, GERVREAU Jean-Pierre, QUESSON Jacky, NOEL Louissette, CAYUELA Françoise, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DECOOL Philippe, CORBIERE Jean-François, HERAUD Jean-Claude, PREVOT Marie-Catherine, MICHON Michel, MITTARD Denis, BERTEAU Rémi, EDOUARD Loïc, GENET Danielle, ARCHAMBAUD Yves, NOCQUET Didier, MARIAU Jean-Pierre, PAIN Charles, BERTRAND Marc, LOUIS JOSEPH Bernard, CHEF Robert, DOUSSIN Jean-Claude, CHASSELOUP Laurent, BOURSIER Éric, RABEYROLLES Bastien.

**Etaient représentés :** DESSAIVRE Jean-Jacques par GOYON Francis, PIERRONNE Gérard par BIRON Cécile, BERTRAND Georges par AUDITEAU Dominique, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER Yves, BOUYER Jean Jacques par CAZE Guy, FREDERIC Daniel par BOUGNAUD Éric, SEGUIN Bernard par LARGEAU Guy, BOUSSION Roland par MAITAY Christian, BOURDEZEAU Laurence par MANDEIX Claude, PAILLE Jean-Marc par VIGNEAUD Alain, GUERIN Pierre par MARCHESIN Dominique, SAVIN Francis par DUFOUR Christian, POURTEAU Bernard par PERUFFO Bernard, ROZE Pierre par BERTRAND Jacky, MARCHAIS Jean-Michel par GOYON Adrien.

**Procurations :** ALLEAUME Jean Pierre à MICHEAU Jackie, POUJADE Yves à LALANDE Bernard, OLIVIER Nathalie à LAURENT Daniel, DIBAR Jean-Luc à AUPY Marie-Eliane, HELIS Philippe à TOURNIER Jean-Pierre.

**Absents excusés :** ARRIVE Roland, TROGER Joël, ALLEAUME Jean Pierre, METOYER Annie, PERRIER Jean-François, BLANC Jeanne, GUIBERT Gérard, BAUDRIT Jean Yves, GIRARD Jean-Louis, CABRI Christophe, ROS Jack, COUE Jean-François, GUEBERT Daniel, SALLEBERT Claude, RAYMOND Claude, CLAIR Jean-Michel, FABIEN-BOURDELAUD Isabel, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BEURG Catherine, DUGUE Christian, JEANNEAU Roland, LANGLAIS Jean-Charles, OLIVIER Nathalie, DIBAR Jean-Luc, HELIS Philippe, MARIAU Samuel, AMIAUD Dominique, NIVARD Laurent, MAZZOCCHI Jean-François, BERNARD Anne, GENEAU Michel, ROBERT Pascale, CERCEAU Fabrice, OCTEAU Bernadette, PIASECKI Véronique, ROUSSEAU Daniel, OLIVIER Fabrice, BARAT Michel.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 161  
 Nombre de présents : 121  
 Nombre de votants : 126  
 Nombre d'absents excusés : 40  
 Nombre d'absents ayant donné procuration : 5  
 Monsieur Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

<b>TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE</b>
Sous le N° 017 - 200941523 - 2016 0225 - DEL 7 - 2016 - DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 14/03/2016

**Objet : Règlement autorisant l'accès aux professionnels aux déchèteries de la CDCHS**

Ce règlement a pour objet de définir les conditions d'accueil des usagers professionnels dans les déchèteries de la CDCHS. Il est proposé aux Conseillers Communautaires d'approuver le règlement autorisant l'accès aux professionnels des déchèteries.

Après en avoir délibéré, les Conseillers Communautaires à l'unanimité approuvent le règlement autorisant l'accès aux professionnels aux déchèteries de la CDCHS et autorisent le Président à signer le règlement.

Fait et délibéré à La Genétouze, les jour, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le  
 Le Président  
 Claude BELOT

14 MARS 2016  
 Communauté de Communes  
 de la Haute - Saintonge  
 7, rue Taillefer - CS 70002  
 17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme  
 Le Président  
 Claude BELOT  
 Communauté de Communes  
 de la Haute - Saintonge  
 7, rue Taillefer - CS 70002  
 17501 JONZAC Cedex

## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

\*\*\*\*\*

L'an deux mille seize le 25 février, à 16 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 16 février 2016, s'est réuni au Pôle Mécanique à La Genétouze, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, BRAUD Didier, GUIMBERTEAU Chantal, LANDRAUD Daniel, DURET Henri, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, MARCHAIS Michel, ROY Pierre-Noël, MARTINEZ Daniel, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, GEAY Guy, LOUASSIER Michel, SOULARD Roger, MARRAUD Christine, LAMANT Jean Louis, PICHON Jean-Jacques, PASQUET Guy, MAUROY Josette, ANDRE Franck, ARTHAUD Pierre, CARRE Joël, THOMAS Serge, GIRAUDEAU Danielle, MARC Maurice, BOISSELET Claude, POTIER Jean-Philippe, BELOT Claude, BRIERE Christel, THIBAUT Annick, BALOUT Christian, PERRIN Madeleine, CARTRON Jean Pascal, PEYNAUD Claude, MARTY Michel, BOOR Pascal, FOURCADE Edgard, LANDREAU Bernard, GARNIER Evrard, CHAIGNIER Pascal, ESTEVE Claude, ELIE Jean-Jacques, GILLET Daniel, RODEAU Sylvie, LALANDE Bernard, GRUEL Marie, BASTERE François, GUEDRA BASTERE Hélène, MORASSUTTI Nicolas, ROKVAM Brigitte, GUIBERT Serge, GERVREAU Didier, BENOIST-GIRONIERE Cédric, MASERO Michel, RAPITEAU Jean-Michel, MAROLLEAU Dominique, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, LAURENT Daniel, AUPY Marie-Eliane, VINET Monique, TOURNIER Jean-Pierre, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, FRADON Jean-Marie, BROTEAU Guy, BERTHELOT Patrick, CHIRON Alain, QUANTIN Brigitte, JULLIEN Jacques, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, BOUCHE Pierre, GERVREAU Jean-Pierre, QUESSON Jacky, NOEL Louissette, CAYUELA Françoise, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DECOOL Philippe, CORBIERE Jean-François, HERAUD Jean-Claude, PREVOT Marie-Catherine, MICHON Michel, MITTARD Denis, BERTEAU Rémi, EDOUARD Loïc, GENET Danielle, ARCHAMBAUD Yves, NOCQUET Didier, MARIAU Jean-Pierre, PAIN Charles, BERTRAND Marc, LOUIS JOSEPH Bernard, CHEF Robert, DOUSSIN Jean-Claude, CHASSELOUP Laurent, BOURSIER Éric, RABEYROLLES Bastien.

**Etaient représentés :** DESSAIVRE Jean-Jacques par GOYON Francis, PIERRONNE Gérard par BIRON Cécile, BERTRAND Georges par AUDITEAU Dominique, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER Yves, BOUYER Jean Jacques par CAZE Guy, FREDERIC Daniel par BOUGNAUD Éric, SEGUIN Bernard par LARGEAU Guy, BOUSSION Roland par MAITAY Christian, BOURDEZEAU Laurence par MANDEIX Claude, PAILLE Jean-Marc par VIGNEAUD Alain, GUERIN Pierre par MARCHESIN Dominique, SAVIN Francis par DUFOUR Christian, POURTEAU Bernard par PERUFFO Bernard, ROZE Pierre par BERTRAND Jacky, MARCHAIS Jean-Michel par GOYON Adrien.

**Procurations :** ALLEAUME Jean Pierre à MICHEAU Jackie, POUJADE Yves à LALANDE Bernard, OLIVIER Nathalie à LAURENT Daniel, DIBAR Jean-Luc à AUPY Marie-Eliane, HELIS Philippe à TOURNIER Jean-Pierre.

**Absents excusés :** ARRIVE Roland, TROGER Joël, ALLEAUME Jean Pierre, METOYER Annie, PERRIER Jean-François, BLANC Jeanne, GUIBERT Gérard, BAUDRIT Jean Yves, GIRARD Jean-Louis, CABRI Christophe, ROS Jack, COUE Jean-François, GUEBERT Daniel, SALLEBERT Claude, RAYMOND Claude, CLAIR Jean-Michel, FABIEN-BOURDELAUD Isabel, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BEURG Catherine, DUGUE Christian, JEANNEAU Roland, LANGLAIS Jean-Charles, OLIVIER Nathalie, DIBAR Jean-Luc, HELIS Philippe, MARIAU Samuel, AMIAUD Dominique, NIVARD Laurent, MAZZOCCHI Jean-François, BERNARD Anne, GENEAU Michel, ROBERT Pascale, CERCEAU Fabrice, OCTEAU Bernadette, PIASECKI Véronique, ROUSSEAU Daniel, OLIVIER Fabrice, BARAT Michel.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 161  
 Nombre de présents : 121  
 Nombre de votants : 126  
 Nombre d'absents excusés : 40  
 Nombre d'absents ayant donné procuration : 5  
 Monsieur Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

<b>TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE</b>
Sous le N° 017 - 200041523 - 20160225 - DEL 8 - 2016 - DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 14/03/2016

**Objet : TARIFS DECHETERIES**

Il est proposé aux Conseillers de voter les tarifs suivants :

**Usagers professionnels de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge**

Tarifs  
 21 € le m<sup>3</sup> pour le tout-venant  
 9 € le m<sup>3</sup> pour les déchets verts  
 9 € le m<sup>3</sup> pour les gravats

**Usagers professionnels hors de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge**

Tarifs  
 5 € le m<sup>3</sup> pour le tout-venant  
 14 € le m<sup>3</sup> pour les déchets verts  
 34 € le m<sup>3</sup> pour les gravats

**Abrogé le**  
**30/09/2024 - Nouveaux**  
**tarifs page 14 à 15**

L'accès aux déchèteries nécessite un badge. Le premier est remis gratuitement et les suivants seront facturés au tarif de 5 € l'unité.

Après en avoir délibéré, les Conseillers Communautaires acceptent à l'unanimité de valider ces tarifs pour les Déchèteries pour une mise en application immédiate.

Fait et délibéré à La Genétouze, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **14 MARS 2016**  
Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix neuf le 10 juillet 2019, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 27 juin 2019, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, GUIMBERTEAU Chantal, TROGER Joël, DESSAIVRE Jean-Jacques, DURET Henri, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre-Noël, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, GEAY Guy, PICHON Jean-Jacques, PASQUET Guy, MAUROY Josette, VALLIER Marie-Hélène, BOUYER Jean Jacques, ANDRE Franck, ARTHAUD Pierre, THOMAS Serge, GIRAUDEAU Danielle, POTIER Jean-Philippe, GIRARD Jean-Louis, BELOT Claude, BRIERE Christel, CABRI Christophe, THIBAUT Annick, BALOUT Christian, PERRIN Madeleine, CARTRON Jean Pascal, PEYNAUD Claude, MARTY Michel, BOOR Pascal, LANDREAU Bernard, GARNIER Evrard, CHAIGNIER Pascal, ESTEVE Claude, SEGUIN Bernard, GILLET Daniel, RODEAU Sylvie, RAYMOND Claude, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, GRUEL Marie, BASTERE François, GUEDRA BASTERE Héliène, MORASSUTTI Nicolas, GERVREAU Didier, BEURG Catherine, BOUSSION Roland, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, BOTTON Jacky, PAVAGEAU Michel, TELINGE Sophie, HELIS Philippe, BROTEAU Guy, CHIRON Alain, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CAPPOLAERE Gérard, BOUCHE Pierre, GERVREAU Jean-Pierre, QUESSON Jacky, NOEL Louise, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, CORBIERE Jean-François, TESSONNEAU Raymond, PREVOT Marie-Catherine, BOURDEZEAU Laurence, BRUA Christiane, BERTEAU Rémi, EDOUARD Loïc, GUERIN Pierre, GENET Danielle, DUFOUR Christian, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, NOCQUET Didier, PERUFFO Bernard, MARIAN Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MARCHAIS Jean-Michel, PAIN Charles, LOUIS JOSEPH Bernard, DOUSSIN Jean-Claude, GUIGNARD Bernard, GEORGEON Raphaël, BOURSIER Eric.

**Etaient représentés :** BRAUD Didier par PAULHAC Michel, ALLEAUME Jean Pierre par ARCAJ Michel, OLLIVIER Michel par BONNENFANT Mireille, BERTRAND Georges par AUDITEAU Dominique, LOUASSIER Michel par MICHONNEAU Michèle, FREDERIC Daniel par BOUGNAUD Eric, MARC Maurice par PITON Philippe, FOURCADE Edgard par SALAH Christian, BENOIST-GIRONIERE Cédric par LEFEVRE-FARCY Didier, MAROLLEAU Dominique par MIGNOT Stéphane, CHERAT Patrick par NOEL Régis, CAYUELA Françoise par RULLIER Alain, GENEAU Michel par DEFOULOUNOUX David, MICHON Michel par CHAUSSEREAU Joël, PAILLE Jean-Marc par VIGNEAUD Alain, ROUSSEAU Daniel par MARCHAIS Gisèle, CHEF Robert par NAISSANT Jean Philippe.

**Procurations :** ELIE Jean-Jacques à BELOT Claude, RAPITEAU Jean-Michel à QUESSON Jacky, BERNARD Anne à MARTIAL Claude.

**Absents excusés :** LANDRAUD Daniel, METOYER Annie, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, MARCHAIS Michel, BLANC Jeanne, MARTINEZ Daniel, GUIBERT Gérard, CHAILLOU Philippe, SOULARD Roger, MARRAUD Christine, LAMANT Jean Louis, CARRE Joël, BAUDRIT Jean Yves, BOISSELET Claude, ROS Jack, COUE Jean-François, GUEBERT Daniel, ELIE Jean-Jacques, SALLEBERT Claude, CLAIR Jean-Michel, FABIEN-BOURDELAUD Isabel, LALANDE Bernard, ROKVAM Brigitte, GUIBERT Serge, MASERO Michel, RAPITEAU Jean-Michel, DUGUE Christian, JEANNEAU Roland, CHARLASSIER Hervé, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, VIAUD Thierry, SALLES Frédérique, PERE Etienne, FRADON Jean-Marie, BERTHELOT Patrick, MARIAN Samuel, AMIAUD Dominique, JULLIEN Jacques, MAZZOCCHI Jean-François, BERNARD Anne, DECOOL Philippe, ROBERT Pascale, CERCEAU Fabrice, PIASECKI Véronique, ROZE Pierre, BERTRAND Marc, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 161

Nombre de présents : 112

Nombre de votants : 115

Nombre d'absents excusés : 49

Nombre d'absents ayant donné procuration : 3

Madame Chantal GUIMBERTEAU a été élue secrétaire.

**Objet : Déchèteries – modifications du règlement**

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au règlement des déchèteries :

Modification de l'article 5-1 : Les agents professionnels de la Communauté de Communes de Haute Saintonge

c/ Déchètes PAYANTS au volume

Le tarif appliqué pour le prêt de déchets est présent de 10 €/m<sup>3</sup> au lieu de 5,5 €/m<sup>3</sup>.

**Abrogé le**  
**30/09/2024 – Nouveaux**  
**tarifs page 14 à 15**

**Abrogé le**

**30/09/2024 - Nouveaux**  
tarifs page 14 à 15

Modification de l'article 52 des usagers professionnels hors de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge

c/ Déchets PAYANTS au volume

Le tarif appliqué par la taxe de gravage est à présent de 35 €/m<sup>3</sup> au lieu de 34 €/m<sup>3</sup>.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ces modifications.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 02 SEP. 2019  
Le Président  
Claude BELOT

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

\*\*\*\*\*  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre 2024, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNÉREAU Thierry, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, PLAT Pierre, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, VALLIER Marie-Hélène, CARRÉ Joël, FREDERIC Daniel, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, DELUT Jean-Luc, BOOR Pascal, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, LECLERC Gérard, DEBS Elisabeth, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, CLEMENT Gérard, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, MOUNIER Pascal, GERVAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, MARTIAL Claude, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, CHAUSSEREAU Joël, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Lotc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, MARJAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÉS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, BOURSIER Eric.

**Etaient représentés :** BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, JOURDAIN Serge par ROUHAUD Dany, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, PICQ Patrick par DROUET Marylène, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, MARSAUD Eliane par CHARRON Philippe, LAVALETTE Christian par BOUTET Christophe, POTIER Jean Philippe par GENTET Francis, BRIÈRE Christel par PERRIN Madeleine, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, CHARLASSIER Hervé par RODRIGUEZ Martinez, NIVARD Laurent par PREVAUD Martine, VION Michel par BRUNEAU Delphine, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck.

**Procurations :** ARRIVE Roland à THOMAS Jean Marc, MATTIAZZO Lise à SAUVEZIE Dominique, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULLE Christophe, GUILLEMAIN Ghislaine à MOUCHEBOEUF Julien, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, SUIRE Claudine à CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel à VIAUD Thierry, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, ROBERT Bruno à BERTRAND Marc, BRUA Christiane à BIGEY Laurent, MARCHESIN Dominique à SEGUIN Bernard.

**Absents excusés :** ARRIVE Roland, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, BADIE Vincent, RODE Michel, MARRAUD Christine, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, FAURE Bruno, RAVET Pierre-Jean, CARTRON Jean Pascal, MARTY Michel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, DEBORDE Bruno, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, GUILLEMAIN Ghislaine, MORASSUTTI Nicolas, MASERO Michel, DUGUE Christian, LANGLAIS Jean-Charles, SUIRE Claudine, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, ROBERT Bruno, BRUA Christiane, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, PERUFFO Bernard, GEORGEON Raphaël, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 113

Nombre de votants : 126

Nombre d'absents excusés : 45

Nombre d'absents ayant donné procuration : 13

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

**Objet : Contrôle d'accès en déchèteries pour les professionnels**

Sans que cela ne fasse partie de ses compétences, la CDCHS a toujours accepté les déchets des professionnels concernant les flux suivants : tout-venant, les déchets verts et les gravats. Aucune limite d'apports n'était prévue, et la tarification par m<sup>3</sup> était particulièrement modeste.

L'analyse des contrôles d'accès sur l'année 2023 indique plus de 5 200 passages/an, pour une moyenne de 18 passages par professionnel, et un apport de plus de 6 500 Tonnes d'apports (tout venant, bois, gravats, déchets

**AR Prefecture**

017-200041523-20240927-DEL92\_2024-DE  
Reçu le 30/09/2024

N° 92 / 2024

verts). Sur ce nombre de passages, il est constaté que 66% des professionnels réalisent plus de 10 passages/an ; la moyenne étant de 14 passages/an.

L'analyse révèle toutefois des anomalies dans l'utilisation de certains professionnels, avec un record de 336 passages/an.

Compte-tenu de l'ouverture récente ou prochaine de sites spécialisés dans le traitement des déchets professionnels sur le territoire (déchèteries professionnelles, site de recyclage des déchets inertes, ...)

Compte-tenu du développement de l'offre de service de mises à dispositions de bennes par des prestataires privés sur le territoire ;

Compte-tenu du développement de la responsabilité, élargie du producteur Produits et matériaux de constructions du bâtiment, obligeant les metteurs sur le marché à accepter les déchets triés par flux ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver la limitation à **24 passages /an**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour l'ensemble des flux, excepté les flux cartons et polystyrène \*.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place et à l'exécution de ce dossier.

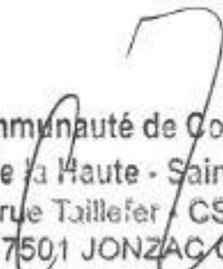
*\*Pour rappel le flux polystyrène est accepté uniquement dans les déchèteries de Guitinières et de Montendre).*

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **30 SEP. 2024**  
Le Président  
Claude BELOT

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

  
**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

  
**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre 2024, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, BORDE Pierre, TONNEAU Jean-Marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, PLAT Pierre, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, VALLIER Marie-Hélène, CARRÉ Joël, FREDERIC Daniel, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, DELUT Jean-Luc, BOOR Pascal, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, LECLERC Gérard, DEBS Elisabeth, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, CLEMENT Gérard, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, CHERAT Patrick, CAPPELLAERE Gérard, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, MARTIAL Claude, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, CHAUSSEREAU Joël, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, MARIAN Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, BOURSIER Eric.

**Etaient représentés :** BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, JOURDAIN Serge par ROUHAUD Dany, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, PICQ Patrick par DROUET Marylène, LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, MARSAUD Eliane par CHARRON Philippe, LAVALETTE Christian par BOUTET Christophe, POTIER Jean Philippe par GENTET Francis, BRIÈRE Christel par PERRIN Madeleine, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, CHARLASSIER Hervé par RODRIGUEZ Martinez, NIVARD Laurent par PREVAUD Martine, VION Michel par BRUNEAU Delphine, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck.

**Procurations :** ARRIVE Roland à THOMAS Jean Marc, MATTIAZZO Lise à SAUVEZIE Dominique, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULLE Christophe, GUILLEMAIN Ghislaine à MOUCHEBOEUF Julien, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, SUIRE Claudine à CLEMENT Gérard, VELEZ Jean-Michel à VIAUD Thierry, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, ROBERT Bruno à BERTRAND Marc, BRUA Christiane à BIGEY Laurent, MARCHESIN Dominique à SEGUIN Bernard.

**Absents excusés :** ARRIVE Roland, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, POZZOBON Alain, MATTIAZZO Lise, BADIE Vincent, RODE Michel, MARRAUD Christine, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, FAURE Bruno, RAVET Pierre-Jean, CARTRON Jean Pascal, MARTY Michel, SALAH Christian, LANDREAU Bernard, DEBORDE Bruno, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, GUILLEMAIN Ghislaine, MORASSUTTI Nicolas, MASERO Michel, DUGUE Christian, LANGLAIS Jean-Charles, SUIRE Claudine, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne, HUILIN Christian, BERNARD Didier, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, ROBERT Bruno, BRUA Christiane, MARCHESIN Dominique, DUFOUR Christian, PERUFFO Bernard, GEORGEON Raphaël, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 113

Nombre de votants : 126

Nombre d'absents excusés : 45

Nombre d'absents ayant donné procuration : 13

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

**Objet : Tarification des apports des professionnels en déchèterie**

Considérant les tarifs relatifs aux déchets des professionnels, demeurant inchangés depuis 2012 pour les flux tout-venant et Déchets verts ;

Considérant les tarifs relatifs aux déchets des professionnels, demeurant inchangés depuis 2020 pour les gravats ;

Considérant l'augmentation conséquente des coûts globales de traitement, notamment pour le tout-venant qui est aujourd'hui enfoui et soumis à la TGAP ;

**AR Prefecture**017-200041523-20240927-DEL94\_2024-DE  
Reçu le 30/09/2024

N° 94 / 2024

Par conséquent, à l'unanimité le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver la révision des tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, telle que proposée dans les tableaux ci-dessous :

Tarification des déchets pour les professionnels du territoire		
Flux	Ancien Tarif €/m3	Nouveau Tarif €/m3 au 01/01/2025
Tout venant	21 €	45 €
Déchets verts	9 €	20 €
<del>Gravats</del>	<del>10 €</del>	<del>50 €</del>

Tarification des déchets pour les professionnels hors territoire		
Flux	Ancien Tarif €/m3	Nouveau Tarif €/m3 au 01/01/2025
Tout venant	25 €	90 €
Déchets verts	14 €	40 €
<del>Gravats</del>	<del>35 €</del>	<del>100 €</del>

- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'instauration de ces nouveaux tarifs.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **30 Sept. 2024**  
Le Président  
Claude BELOT

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex